

— consultation, et autant que possible coopération, au sujet de l'expulsion ou du refus d'admettre dans leur pays les terroristes connus, y compris les personnes de statut diplomatique impliquées dans le terrorisme.

7. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont reconnu qu'il s'agit d'un problème qui affecte tous les pays civilisés. Ils sont résolus à promouvoir une action à travers les organisations internationales compétentes et au sein de la communauté internationale dans son ensemble afin de prévenir et de punir les actions terroristes.

V. — LE CONFLIT IRAK-IRAN : EXPOSE DE LA PRESIDENCE

1. Nous avons discuté du conflit Irak/Iran dans chacun de ses divers aspects.

2. Nous avons exprimé notre profonde préoccupation devant le prix croissant en souffrances humaines, en destructions matérielles et en amertume qu'a coûté ce conflit, ainsi que devant les violations du droit humanitaire international qui ont eu lieu.

3. Notre espoir et notre désir à tous sont que les deux parties cessent leurs attaques l'une contre l'autre et contre les navires d'autres pays. Le principe de la liberté de navigation doit être respecté. Notre souci est d'éviter que ce conflit ne s'étende plus encore et nous ferons notre possible pour encourager les forces de la stabilité dans la région.

Nous enrourageons les parties à rechercher un règlement pacifique et honorable. Nous soutiendrons tous les efforts ayant pour but d'y parvenir, en particulier ceux du Secrétaire Général des Nations Unies.

5. Nous avons également examiné les implications pour les fournitures de pétrole dans le monde selon les orientations de la Déclaration Economique. Nous avons noté que le marché pétrolier mondial est resté relativement stable. Nous croyons que le système international possède à la fois la volonté et la capacité de faire face à tout problème envisageable par une poursuite de la démarche prudente et réaliste qui est déjà mise en œuvre.

QUESTIONS MONETAIRES

Amérique latine

88. Déclaration des Présidents Alfonsín, Figueiredo, Betancur et de la Madrid relative à l'endettement (Buenos-Aires, Brasilia, Bogota, Mexico, 19 mai 1984)

(Source : Ministère des Relations étrangères, traduction non officielle)

Nous, les Présidents Raul Alfonsín, d'Argentine, Joad Figueiredo, du Brésil, Belisario Betancur, de Colombie, et Miguel de La Madrid, du Mexique, manifestons notre inquiétude car les aspirations au développement de nos peuples, le progrès des tendances démocratiques dans la région et la sécurité économique de notre continent sont sérieusement affectés par des facteurs extérieurs et hors du contrôle de nos gouvernements.

Nous constatons que les augmentations successives des taux d'intérêt, la perspective de nouvelles hausses ainsi que la prolifération et l'intensité des mesures protectionnistes constituent un sombre panorama pour nos pays et pour l'ensemble de la région.

Nos pays ne peuvent accepter indéfiniment ces risques. Nous avons affirmé notre ferme détermination de surmonter les déséquilibres et de restaurer les conditions pour la reprise et le renforcement de la croissance économique et du processus d'amélioration du niveau de vie de nos peuples.

Nous avons été les premiers à démontrer notre volonté de respecter les engagements financiers en des termes compatibles avec l'intérêt de la communauté internationale. Nous n'acceptons pas de nous voir précipités dans une situation de cessation de paiement forcée et de blocage continu.

Nous considérons indispensable que, sans plus attendre, un effort de la communauté internationale soit entrepris de manière à déterminer, d'un commun accord, les actions et les mesures de coopération qui permettront de résoudre ces problèmes, particulièrement dans les secteurs interdépendants du commerce et des finances internationales.

En conséquence, nous proposons l'adoption de mesures concrètes de transformation substantielle de la politique financière et commerciale internationale en vue d'élargir l'accès de nos produits sur le marché des pays développés, d'alléger substantiellement et effectivement le poids de l'endettement et d'assurer la reprise des courants de financement du développement. Il est en particulier nécessaire d'obtenir des termes d'amortissement et des périodes de grâce adéquats ainsi que des réductions des taux d'intérêt, des marges, des commissions et des autres charges.

Compte tenu des considérations ci-dessus, nous invitons les chanceliers et les ministres responsables des finances de nos pays à tenir le plus rapidement possible une réunion — à laquelle pourront se joindre les ministres